



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/42/235
21 avril 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/RUSSE

Quarante-deuxième session
Point 26 de la liste préliminaire*

ANNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX

Note verbale datée du 28 mars 1987, adressée au Secrétaire général
par la Mission permanente de la Mongolie auprès de l'Organisation
des Nations Unies

Le Ministère des affaires étrangères de la République populaire mongole présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint une communication du Gouvernement de la République populaire mongole ayant trait à la célébration, dans ce pays, de l'Année internationale de la paix, conformément à la résolution 40/3 de l'Assemblée générale en date du 24 octobre 1985 (voir l'annexe).

Le Ministère des affaires étrangères de la République populaire mongole vous serait obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ladite communication comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 26 de la liste préliminaire.

* A/42/50 et Corr.1.

ANNEXE

Communication du Gouvernement de la République
populaire mongole, présentée conformément à la
résolution 40/3 de l'Assemblée générale, intitulée
"Année internationale de la paix"

Conformément au paragraphe 2 de la résolution 40/3 de l'Assemblée générale, intitulée "Année internationale de la paix", le Gouvernement de la République populaire mongole présente ses vues sur l'issue des efforts déployés par la communauté internationale en vue d'atteindre les objectifs de l'Année, ainsi que des renseignements sur les activités menées par la République populaire à l'occasion de cette importante manifestation internationale.

1. La République populaire mongole a immédiatement approuvé et soutenu l'idée de la célébration d'une année internationale de la paix et elle a, pour sa part, pris des mesures actives pour contribuer à la réalisation de ses nobles buts et objectifs touchant la mobilisation accrue des efforts de la communauté internationale pour renforcer la paix et la sécurité dans le monde.

Les mesures de grande ampleur qui ont été prises par l'opinion internationale dans le cadre de l'Année ont donné une nouvelle et vigoureuse impulsion à la lutte des peuples pour la paix universelle.

2. L'Année internationale de la paix a été marquée par des événements d'importance considérable dans le domaine de la lutte pour la paix et le désarmement, ainsi que par de vigoureuses initiatives de paix de la part des pays socialistes.

Elle a commencé par l'initiative historique de l'Union soviétique, que le Secrétaire général du Comité central du Parti communiste de l'URSS, M. S. Gorbatchev, a présentée dans sa déclaration du 15 janvier 1986 (voir A/41/97), à savoir le programme concret et soigneusement pesé de réduction progressive puis d'élimination totale des armes nucléaires et autres armes de destruction massive d'ici à l'an 2 000. Le moratoire unilatéral de l'Union soviétique sur toutes les explosions nucléaires, qui s'est prolongé pendant toute l'année 1986 a donné la preuve matérielle de la détermination de ce pays à faire tout ce qui est en son pouvoir pour atteindre les buts de son initiative.

Le Gouvernement de la République populaire mongole a totalement appuyé cette proposition de très grande portée de l'Union soviétique. Le texte de la déclaration faite par notre gouvernement à ce sujet a été distribué comme document officiel de l'Assemblée générale sous la cote A/41/131.

La République populaire mongole place au premier rang de ses priorités internationales la contribution à la réalisation des objectifs de ce programme audacieux mais pleinement réaliste.

L'appel que les Etats parties au Traité de Varsovie ont adressé en juin aux Etats membres de l'OTAN et à tous les pays européens, leur proposant de réduire substantiellement les forces armées et les armes classiques de l'Atlantique à l'Oural (voir A/41/411-S/18147 et Corr.1 et 2), constitue un complément organique au programme susmentionné et une nouvelle confirmation de l'aspiration du monde socialiste à engager un processus visant à libérer l'humanité des armes meurtrières et du danger de guerre.

La proposition de grande envergure que le Gouvernement soviétique a fait à Vladivostok le 28 juillet 1986, concernant le développement de relations de bon voisinage et de coopération constructive entre les Etats de l'Asie et du Pacifique (voir A/41/505), posait les paramètres de l'élément socio-économique du système général de sécurité internationale non seulement pour cette région, mais pour le monde entier.

Les actes de la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés qui s'est tenue à Harare (A/41/697-S/18092) ont de nouveau démontré que la majorité écrasante des Etats de la planète s'affirmaient activement pour la prévention d'une catastrophe nucléaire et l'édification d'un monde juste, exempt d'armements et de violence.

Les pourparlers qui ont lieu lors de la rencontre soviéto-américaine de Reykjavik ont démontré qu'avec la volonté politique et le réalisme nécessaires, il serait possible, avant la fin de ce siècle, de libérer l'humanité des armes nucléaires. La proposition de l'Union soviétique d'éliminer les missiles de portée intermédiaire en Europe peut ouvrir la voie à la réalisation de cet objectif, à condition qu'il y ait réciprocité.

Le Gouvernement de la République populaire mongole estime qu'en dépit des actions imprudentes des milieux les plus réactionnaires et militaristes, en 1986, les chances de voir triompher la raison, le réalisme et les efforts de paix se sont accrues et une nouvelle approche du problème de la paix et de la guerre, fondée sur une évaluation responsable des réalités nouvelles de l'ère nucléaire et spatiale, s'est fait jour.

3. Le XIXe Congrès du Parti populaire et révolutionnaire mongol, qui s'est tenu en mai 1986, a défini les objectifs du développement économique et social du pays jusqu'à l'an 2000 et a élaboré les grandes orientations de la politique étrangère du Gouvernement mongol, en pleine conformité avec ces objectifs.

Le Congrès a tout particulièrement souligné la nécessité d'une coopération active avec les pays socialistes et les autres Etats épris de paix dans le cadre des efforts visant à écarter le danger d'une guerre nucléaire, à interdire la militarisation de l'espace et à renforcer la confiance, la compréhension mutuelle et la coopération pacifique entre les Etats. Il a pleinement souscrit à l'idée de jeter les bases d'un système général de sécurité internationale, dans le but de renforcer les principes de la coexistence pacifique, qui est la seule option raisonnable.

Le Congrès a défini des objectifs concrets en vue de la mise en oeuvre pratique de la proposition mongole de créer un mécanisme pour empêcher le recours à la force dans les relations entre les Etats de l'Asie et du Pacifique.

4. Ces orientations de la politique extérieure ont trouvé leur expression dans diverses initiatives bilatérales et multilatérales que la République populaire mongole a prises sur la scène internationale. Ainsi, les rencontres et les pourparlers que les dirigeants mongols ont eus avec de hauts responsables de la République démocratique allemande, de la République populaire démocratique de Corée, de la République populaire de Pologne, de la République socialiste de Roumanie et de la République socialiste tchécoslovaque, et leur participation à la réunion au sommet des pays membres du CAEM qui s'est tenue à Moscou ont contribué non seulement à renforcer et approfondir encore l'amitié et la coopération entre la République populaire mongole et ces pays frères mais également à intensifier la coopération entre les pays socialistes dans l'intérêt du renforcement de la paix et de la sécurité universelles.

5. Les représentants de la République populaire mongole qui ont participé à de grandes réunions internationales comme la quarante et unième session de l'Assemblée générale et les deux sessions extraordinaires consacrées aux problèmes économiques de l'Afrique et à la question de Namibie, les sessions de la Conférence du désarmement, la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés et la session annuelle de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, ont préconisé d'adopter des mesures pour réduire le niveau d'affrontement militaire dans diverses régions d'Europe et d'Asie, parvenir à un règlement politique des conflits régionaux et renforcer la confiance, la compréhension mutuelle et la coopération entre les pays et les peuples. Parmi les importantes résolutions sur les problèmes de la sécurité internationale et du désarmement, qui ont été adoptées à l'initiative de la République populaire mongole, on peut citer la résolution 41/10 de l'Assemblée générale en date du 24 octobre 1986 qui appelle l'attention sur l'opportunité d'examiner à l'Assemblée la façon dont est appliquée la Déclaration sur le droit des peuples à la paix (voir résolution 39/11 du 12 novembre 1984), adoptée à la trente-neuvième session de l'Assemblée générale, sur proposition de la République populaire mongole.

Il y a lieu de souligner, parmi les faits positifs, que la quarante et unième session de l'Assemblée générale, en dépit des sérieuses difficultés qu'elle a rencontrées en raison des tentatives faites par certains milieux occidentaux pour la transformer en un théâtre d'affrontement stérile, a dans l'ensemble concrétisé l'aspiration de la majorité écrasante des Etats au dialogue et à la coopération. C'est ce que montrent en particulier des recommandations qui ont été formulées par l'Assemblée au sujet de questions aussi importantes que le renforcement de la paix et de la sécurité universelles, l'arrêt de la course aux armements, la promotion du désarmement, etc. La résolution qu'elle a adoptée sur la mise en place d'un système général de paix et de sécurité internationales, question qui a été soulevée par le groupe des pays socialistes, dont la République populaire mongole, a créé des bases solides en vue de l'ouverture d'un large dialogue sur ce problème d'importance vitale.

6. Les représentants de l'Organisation sociale mongole ont pris part à de nombreuses manifestations et réunions internationales organisées pour appuyer les objectifs de l'Année internationale de la paix : Congrès des intellectuels pour un avenir de paix dans le monde (Varsovie), Congrès mondial de la paix (Copenhague), Conférence mondiale des organisations non gouvernementales sur le thème "Tous ensemble pour la paix" (Genève), rencontre des partisans de la paix de la Mongolie de l'URSS (Novosibirsk) et rencontre des représentants des organisations pour la paix des pays socialistes d'Asie (Tinda Yakjoutsk et Khabarobsk).

7. Parmi les activités qui ont contribué au renforcement de la confiance et de la coopération en Asie et dans le Pacifique, on peut mentionner la rencontre à Oulan Bator de représentants des groupes parlementaires de six pays socialistes d'Asie et la réunion du Présidium de l'Organisation de la solidarité des peuples afro-asiatiques (OSPAA) à laquelle ont participé des représentants de 48 pays ainsi que d'un certain nombre d'organisations internationales.

8. Le Gouvernement et les organisations sociales de la République populaire mongole ont déployé des efforts considérables pour faire connaître à la population du pays les buts et objectifs de l'Année internationale de la paix et intensifier encore le soutien qu'elle apporte aux activités de l'Organisation des Nations Unies et à la lutte pour une paix et une sécurité durables dans le monde, pour la cessation de la course aux armements et le désarmement, pour un large dialogue international et pour la coopération entre les Etats.

Pour marquer le début de l'Année internationale de la paix, la Commission permanente des affaires étrangères du Grand Khoural populaire de la République populaire mongole, le groupe parlementaire de la République populaire mongole et la Commission nationale mongole pour l'Année internationale de la paix ont publié une déclaration commune dans laquelle ils appuyaient les buts et objectifs de l'Année de la paix.

Le Comité exécutif de la Fédération mongole des organisations pour la paix et l'amitié, le Comité central des unions professionnelles mongoles, le Comité central de l'Union révolutionnaire mongole de la jeunesse et le Comité des femmes mongoles ont également publié une déclaration commune dans laquelle ils appelaient la population mongole à appuyer activement l'Année internationale de la paix ainsi que les activités de l'Organisation des Nations Unies visant à maintenir et à renforcer la paix et la sécurité internationales.

9. En vue de coordonner toutes les activités menées dans le pays pour célébrer l'Année internationale de la paix, une commission nationale de haut niveau a été créée sous la présidence du Vice-Président du Présidium du Grand Khoural du peuple de la République populaire mongole. Elle était composée de hautes personnalités de l'Etat et des organisations sociales du pays.

Sur la base des propositions présentées par les organes de l'Etat et par les organisations sociales du pays, la Commission a élaboré un vaste programme de mesures axées sur l'Année internationale de la paix.

Toute une gamme d'activités ont été menées, en application de ce programme, par exemple :

- Le 1er septembre, proclamé Journée de la paix par le Conseil mondial de la paix, on a procédé à une collecte de signatures sous le slogan "Pour une paix durable! Contre la menace nucléaire!", à laquelle ont participé 995 000 personnes, soit la quasi-totalité de la population adulte du pays. Le même jour, une leçon sur la paix a été dispensée dans tous les établissements d'enseignement général, secondaire et supérieur du pays;
- L'Union révolutionnaire mongole de la jeunesse et l'Organisation des pionniers mongols ont procédé, parmi les jeunes et les écoliers, à une campagne de collecte de signatures sous les slogans "Empêchons la militarisation de l'espace!" et "Libérons Nelson Mandela!". Plus de 100 000 signatures ont été recueillies. Par ailleurs, plus de 100 000 enfants ont participé à un concours de dessins sur la paix et l'amitié entre les peuples;
- Des rassemblements de masse et des réunions des représentants des organisations sociales ont été organisés pour examiner divers problèmes de la vie internationale contemporaine, notamment les questions de la paix et de la guerre. Un colloque de savants, de médecins, d'enseignants et d'intellectuels du pays s'est tenu sous le slogan "Éliminons les armes de destruction massive et écartons la menace de guerre nucléaire!" et une conférence scientifique théorique d'enseignants et d'étudiants de la faculté de médecine d'Oulan Bator a examiné la question des conséquences éventuelles d'une guerre nucléaire;
- Des timbres-poste et des enveloppes philatéliques ont été émis en l'honneur de l'Année internationale de la paix; des expositions photographiques consacrées aux thèmes "Paix sur la Terre", "La lutte de la République populaire mongole pour la paix", "La République populaire mongole et l'ONU", etc., ont été organisées dans toutes les villes et dans tous les centres aimak du pays;
- Sous l'égide de l'Association mongole pour la diffusion de la connaissance, une série de cours et de causeries ont été organisés sur les questions de la paix, du désarmement et de la sécurité;
- On a organisé une table ronde et un rassemblement populaire sur le thème de l'Année de la paix, auxquels ont participé des hôtes étrangers de 15 pays, qui étaient venus à Oulan Bator à l'occasion de la célébration du 1er mai, Journée de la solidarité des travailleurs du monde;
- Il y a également eu des concours de chansons, d'affiches et de dessins sur le thème de la paix et de l'amitié;
- Diverses manifestations sportives ont eu lieu sur l'ensemble du territoire pour marquer l'Année de la paix, notamment un cross-country de masse auquel ont participé 239 400 personnes et une semaine du ski à laquelle ont pris part 445 000 personnes;
- Les travailleurs de nombreuses entreprises industrielles et exploitations agricoles ont mis en place une collecte pour le Fonds d'affectation spéciale pour l'Année internationale de la paix.

10. Les médias nationaux ont accordé une grande publicité aux activités qui ont été organisées dans le pays et à l'étranger dans le cadre de l'Année internationale de la paix. De nombreux articles consacrés à l'Année ont été publiés dans les journaux de la capitale et les journaux locaux, ainsi que dans divers autres périodiques et, à la radio et à la télévision nationales, des informations n'ont cessé d'être diffusées au sujet des activités menées à cette occasion.

11. En résumé, on peut dire que les mesures qui ont été prises en République populaire mongole pour appuyer l'Année internationale de la paix sont une confirmation éclatante de l'attachement inébranlable du peuple mongol aux objectifs de l'instauration de la paix et de la sécurité universelles, ainsi que du renforcement des relations de bon voisinage et d'une coopération fondée sur l'égalité et mutuellement avantageuse entre les États.

Nous estimons que les grands idéaux et les nobles objectifs de l'Année internationale de la paix continueront à stimuler de nouveaux efforts de la part de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale tout entière pour protéger notre planète et la civilisation humaine d'une catastrophe nucléaire et pour instaurer un monde sans armes ni guerres.
